



ECONOMIE

Pôle emploi : un tremplin pour les créateurs d'entreprise

L'Espace des Libertés accueille le 4e Salon collaboratif des entrepreneurs. Un salon de proximité organisé par l'agence Pôle Emploi d'Aubagne dont l'ambition est de miser sur le partage d'expériences et la mobilisation des partenaires du territoire.

Publié le 06 février 2020

En février 2019, 700 visiteurs ont été accueillis au Salon collaboratif des entrepreneurs, dédié aux demandeurs d'emploi porteurs d'un projet de création ou de reprise d'entreprise. Une invitation qui, pour 94 % d'entre eux, a répondu à leurs attentes. Même avis très positif du côté des intervenants : tous ont souhaité renouveler en 2020 leur participation. Forte de ce succès, cette 4e édition se déroulera cette fois sur toute une journée (une matinée l'an dernier), se déplacera de l'agence Pôle Emploi à l'Espace des Libertés offrant une plus vaste capacité d'accueil, et doublera la participation de ses partenaires (plus de 70 intervenants contre une trentaine en 2019).

Booster son projet

Même avec une bonne idée et beaucoup de motivation, se lancer dans l'aventure entrepreneuriale n'est pas une mince affaire. « *Les porteurs de projet ont besoin d'informations claires et précises. Ils doivent apprendre à valoriser leur talent, constituer ou élargir un réseau professionnel,* détaille Patricia Pacosi, conseillère spécialisée dans la création et la reprise d'entreprise au sein de l'agence Pôle Emploi. *L'ambition de notre salon est de conjuguer l'apport de conseils personnalisés et le partage d'expérience avec des demandeurs d'emploi entrepreneurs du territoire, déjà en phase de développement d'activité.* »

Dans cette optique, la « Vitrine des talents », l'un des huit espaces thématiques qui seront aménagés par Pôle Emploi à l'Espace des Libertés, rassemblera ces nouveaux chefs d'entreprise. Les visiteurs pourront également s'informer auprès d'experts et de professionnels sur les possibilités d'entreprendre autrement (couveuses et coopératives d'entreprises, portage salarial), sur la bonne manière de construire son projet, sur la gestion et la communication, l'innovation et le développement durable, l'implantation, le financement et la protection (microcrédits, assurances...). Les intervenants de l'espace Ateliers proposeront quant à eux de plancher sur la valorisation d'une offre de service, le statut juridique ad hoc, ou encore sur les bienfaits de l'intelligence émotionnelle dans la conduite d'un projet.

Au programme des animations et des challenges proposés aux visiteurs, le concours du meilleur pitch d'entrepreneur* récompensera sa lauréate ou son lauréat par un accompagnement et une formation dispensée à l'Institut Régional des Chefs d'Entreprise.

** Le jury de ce concours sera composé des représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de Pôle Emploi, du Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile, de la Ville d'Aubagne, du réseau d'entreprises Alixio Mobilité, de l'Institut Régional des Chefs d'Entreprise et du réseau d'incubateurs d'entreprises Les Premières Sud. La remise des prix par le Maire d'Aubagne, le directeur de l'agence Pôle Emploi et le président de l'UPE 13 aura lieu à 14 h30.*



4^e Salon collaboratif des entrepreneurs

Mardi 11 février, de 9h à 16h, à l'Espace des Libertés.

Inscriptions souhaitées sur [Eventbrite](#) 